



PROCES-VERBAL

REUNION PREPARATOIRE DE LANCEMENT DE LA REVUE JURIDIQUE DE L'ERSUMA

HOTEL DU LAC
Cotonou, le 22 mars 2011

INTRODUCTION

Le 22 mars 2011, s'est tenue à l'Hôtel du Lac de Cotonou, la réunion préparatoire de lancement de la Revue juridique de l'ERSUMA, organisée par l'Ecole Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA) grâce au soutien financier de l'Union Européenne avec l'appui institutionnel de l'UEMOA.

Cette réunion a connu la participation des responsables des institutions de l'OHADA, d'éminents Professeurs de droit et Juristes d'entreprises, de Magistrats et d'Avocats de haut rang.

L'ordre du jour de la réunion portait sur :

- I- La cérémonie d'ouverture
- II- Le déroulement des travaux

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

Placée sous la présidence du Secrétaire Permanent entrant de l'OHADA, Président du Conseil d'Administration de l'ERSUMA, la cérémonie solennelle d'ouverture, qui s'est tenue le mardi 22 mars 2011, a été marquée par deux allocutions. Il s'agit : des mots de bienvenue du Directeur Général l'ERSUMA, le Dr. Félix ONANA ETOUNDI, et celle du Professeur Dorothé SOSSA, Secrétaire Permanent entrant de l'OHADA.

Dans son mot de bienvenue, le Directeur Général a souhaité la bienvenue aux participants et expliqué l'importance de la Revue dans le déroulement des activités de l'ERSUMA financées par l'Union Européenne. Il a remercié l'Union Européenne pour son soutien permanent aux programmes de l'ERSUMA, et a souhaité que les Acteurs juridiques et judiciaires apportent toute leur expertise à la recherche et à la publication dans le cadre de cette Revue.

Quant au Secrétaire Permanent entrant de l'OHADA, après avoir exprimé sa reconnaissance à l'ERSUMA, il a salué toute l'assistance et remercié les participants d'avoir honoré de leur présence l'invitation malgré leurs nombreuses occupations. Il a partagé son souhait de voir à l'issue de cette réunion des résolutions et dispositions pratiques prises qui devront faire aboutir la publication et la diffusion de cette Revue juridique de l'ERSUMA.

Enfin, il a remercié le Directeur Général et le personnel de l'ERSUMA pour l'organisation de cette rencontre et souhaité plein succès à la réunion préparatoire de lancement de la : « **Revue juridique de l'ERSUMA** » qu'il a déclarée ainsi ouverte.

La cérémonie d'ouverture a connu la présence des personnalités ci-après :

- Pr. Dorothé SOSSA, Secrétaire Permanent entrant de l'OHADA,
- Dr. Félix ONANA ETOUNDI, Directeur Général de l'ERSUMA,
- Pr. Moussa SAMB, Directeur du Centre de Recherche et de Documentation de l'ERSUMA,
- Dr. Médard BACKIDI, Directeur des Etudes et des Stages de l'ERSUMA,
- M. le Juge Mainassara MAIDAGI, Vice Président de la CCJA
- Mme Josette Yolande TONIAN KLOUTSEY, représentant le Président de la CCJA

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

A l'ouverture, un présidium a été mis en place pour conduire les travaux au cours de la journée. A la suite des échanges, les personnes suivantes ont été désignées pour faire partie de cette équipe :

- **Président** : Dr Félix ONANA ETOUNDI, Directeur Général de l'ERSUMA ;
- **Vice Président** : Juge Mainassara MAIDAGI, Vice Président de la CCJA ;
- **Rapporteur** : Prof. Moussa SAMB, Directeur du CREDERSUMA.

Le rapporteur est assisté par :

- M. Ghislain OLORY-TOGBE, Juriste, Assistant de Recherche de l'ERSUMA ;
- M. Achille NGWANZA, Doctorant en Droit, Université de Paris.

Dans la présentation des travaux, le Dr Félix ONANA ETOUNDI a rappelé aux Experts l'objectif principal de cette réunion : définir les modalités pratiques nécessaires pour la mise en place d'une Revue juridique à l'ERSUMA dans les meilleurs délais possibles.

A cet effet, il a planté le décor en énonçant le plan de travail de la journée qui se présente comme suit :

- A. Ligne éditoriale et structure de la Revue.
- B. Nom de la Revue.
- C. Contenu du premier numéro/effectif affecté à la rédaction.
- D. Constitution des comités de gestion.
- E. Chronogramme de travail.

A. LIGNE EDITORIALE ET STRUCTURE DE LA REVUE

A l'issue des échanges, il a été retenu que la Revue de l'ERSUMA est une revue scientifique qui publie sur la théorie et la pratique du droit les affaires au sens large, y compris le droit communautaire (CEMAC, UEMOA, CIPRES, CIMA, OAPI, ...). Une large place sera accordée aux études et pratiques professionnelles. Les Experts ont préconisé que la Revue soit structurée de la manière suivante :

- 1- **Rubrique 1 : ACTUALITES ET INFORMATIONS**
- 2- **Rubrique 2 : DOCTRINE**
- 3- **Rubrique 3 : JURISPRUDENCE**
- 4- **Rubrique 4 : ETUDES ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES**
- 5- **Rubrique 5 : BIBLIOGRAPHIE**

Le Directeur Général à la suite des différentes propositions a apporté des réponses aux préoccupations des participants.

- Périodicité de la Revue : il a dit que la Revue se veut semestrielle à compter de l'année 2012 et que dans ce sens l'ERSUMA sollicitera un appui financier des Autorités compétentes afin de pérenniser les parutions. Pour l'année 2011, il s'agit d'une édition spéciale qui vise à lancer la Revue dans le cadre de la visibilité du Projet d'Appui à l'ERSUMA et aux autres institutions de l'OHADA. ;
- Qualité scientifique de la Revue : sensibilisation, vulgarisation, information, visibilité, ajoutées à une qualité scientifique avérée ;
- Forme de la Revue : elle sera éditée en support papier (à distribuer) et en support numérique (à mettre en ligne sur www.ohada.org) ;

- Collaboration avec les autres Revues : l'ERSUMA analysera la pertinence d'un partenariat et/ou d'une coopération avec les autres Revues existantes dans l'espace OHADA.

B. NOM DE LA REVUE

Le nom retenu est le suivant :

REVUE DE L'ERSUMA **Droit des affaires - Pratique professionnelle**

C. CONTENU DU PREMIER NUMERO/EFFECTIF DE REDACTION

RUBRIQUE	THEME	EFFECTIF/DESIGNATION
EDITORIAL	Directeur de Publication	Dr. Félix ONANA ETOUNDI
ACTUALITES ET INFORMATIONS	Actualités sur le Droit Commercial Général	Dr. Médard BACKIDI
	Actualité sur les Sûretés	Me Alain FENEON
	Actualités OHADA et Annonces Institutionnelles	Dr. Médard BACKIDI M. Ghislain OLORY-TOGBE
	Actualité sur les sociétés coopératives en droit OHADA	Pr. Moussa SAMB
DOCTRINE	Articles (3)	Me Alain FENEON (PM) Pr. Paul Gérard POUGOUE Pr. Stéphane DOUMBE-BILLE
JURISPRUDENCE	Convention d'arbitrage par référence (Commentaire d'arrêt)	M. Achille NGWANZA
	A préciser	Pr. Paul Gérard POUGOUE
	Injonction de payer (Commentaire d'arrêt)	Pr. Moussa SAMB M. Ghislain OLORY-TOGBE
	Saisie attribution des comptes bancaires (Commentaire d'arrêt)	Mme Arlette BOCIVI
ETUDES ET PRATIQUES PROFESSIONNELLES	L'état de l'application du droit pénal des affaires dans l'espace OHADA	Dr. Henri TCHANTCHOU M. Michel AKOUTE AKUE
	Le règlement préventif dans les procédures collectives	Me Ismaila KONATE Dr. Gaston KENFACK
	Le juge d'appui en arbitrage	Dr. Gaston KENFACK M. Joseph BELIBI
BIBLIOGRAPHIE	Revue de littérature sur l'OHADA	Mme Yolande TONIAN KLOUTSEY Pr. Moussa SAMB M. Paul Ndick FAYE

D. STRUCTURES DE GESTION

COMITE D'HONNEUR	COMITE SCIENTIFIQUE	SECRETARIAT DE REDACTION
<ul style="list-style-type: none"> - Président Abdou DIOUF - Pr. Dorothé SOSSA - Pr. Joachim OLIVEIRA - Le Chef de la Délégation de l'UE/Bénin - Le Chef du bureau de la Banque Mondiale/Bénin - Pr Martin KIRSCH - Pr. Henri Bebey MODI KOKO - Pr. Akuété SANTOS - Pr. Charles MBA OWONO - Dr. Sergio ESONO ABESO - Dr. Mamadou Saliou Jalo PIRES 	<ul style="list-style-type: none"> - Pr. Joseph ISSA-SAYEGH - Pr. Paul Gérard POUGOUE - Pr. Michel SAWADOGO - Pr. Joseph DJOGBENOU - Pr. Ndiaw DIOUF - M. Birika BONZI - Pr. Claire DICKERSON - Pr. Salvatore MANCUSO - Dr. Gaston KENFACK - Me Alain FENEON - M. Joseph BELIBI - Pr. Stéphane DOUMBE-BILLE - Pr. Jean-Marie TCHAKOUA 	<ul style="list-style-type: none"> - Pr. Moussa SAMB - M. Ghislain OLORY-TOGBE - Me Ismaila KONATE - Juge Mainassara MAIDAGI - Mme Arlette BOCOVI - Dr. Médard BACKIDI - M. Achille NGWANZA

E. CHRONOGRAMME

Les différents textes à publier dans le numéro spécial de la Revue devront être reçus par le Secrétariat de rédaction logé à l'ERSUMA, au plus tard le 30 juin 2011.


La réunion a pris fin par la présentation du projet de maquette de la Revue par M. Michel AKOUETE AKUE.



Le Directeur Général de l'ERSUMA

Dr. Félix ONANA ETOUNDI

Le Rapporteur Général



Moussa SAMB

 Prof. Ag. Droit Privé

Pr Moussa SAMB